

Les crédits

Sauf erreur, le Président me fait signe de conclure. Je m'étonne de voir à quel point le temps file. Je n'ai même pas eu le temps de consulter mes notes si soigneusement préparées. Tous les députés de cette Chambre s'entendent sur la nature du problème, soit la menace qui pèse sur nos stocks de poisson et sur le mode de vie de certains Canadiens.

Je n'ai pas le temps de parler des dispositions économiques que nous avons prises, ni de ce que nous avons dit à Gaultois ou je ne sais trop où, ni du programme concernant les pêches de l'Atlantique, ni de celui concernant le Pacifique, ni de ce que nous entendons faire à propos des conséquences économiques. Je le ferai un autre jour.

Je remercie le député qui a présenté la motion de l'intérêt qu'il porte à la question. Je lui demande, ainsi qu'aux gens de Terre-Neuve, du Labrador et de l'est du Canada de faire preuve de patience. Si nous voulons avoir gain de cause, nous devons nous montrer patients et examiner la situation. Je pense que notre façon de procéder est la bonne.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, je veux d'abord remercier le ministre de son discours que j'ai trouvé décevant à certains égards, mais je reviendrai à cela dans un instant.

Sur un ton moins sérieux, puis-je poser une question à l'homme aux mille visages? Lorsqu'il s'est comparé à Sylvester Stallone, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il avait le torse légèrement moins développé.

Encore une fois aujourd'hui, le ministre a fait quelque chose que je l'ai vu faire assez souvent. Comme il est juste à quelques pieds de moi de l'autre côté de l'allée, peut-être que, cette fois-ci, nous pourrions tirer les choses au clair. Il arrive souvent que je ne comprenne pas très bien, je l'admets. Toutefois, je crois que le point que je veux soulever en est un qu'il pourra éclaircir assez rapidement. Il commence par dire, et ce n'est pas la première fois qu'il fait ce genre de chose: «C'est imprudent, cela ne peut pas se faire et, si nous le faisons, nous aurons les navires de guerre du monde entier à notre porte», et ainsi de suite. Il dit cela. Puis, immédiatement après, il dit: «En passant, s'il faut que nous fassions quelque chose à un moment donné, nous voulons être capables de prouver que nous avons pris toutes les mesures préliminaires.»

Que faut-il comprendre? Si c'est imprudent aujourd'hui, le 12 mars 1992, qu'est-ce qui pourrait bien faire que ce serait moins imprudent plus tard? Ou bien c'est une ligne de conduite possible, ou bien ça ne l'est pas.

Le ministre commence par dire que c'est une mesure irresponsable que seules les personnes qui n'auraient pas à prendre cette décision préconiseraient. Le ministre fait peut-être de la politacaillerie, mais il ne devrait pas oublier qu'un des ses amis les plus chers, Vic Young, préconise cette position, et je ne crois pas qu'il cherche à se faire élire nulle part. La National Sea préconise cette position, ainsi que beaucoup d'autres personnes qui ne cherchent pas à se faire du capital politique.

Donc, je le demande au ministre: Est-ce aussi imprudent qu'il le prétend ou est-ce un atout dont il compte peut-être se servir plus tard? Je voudrais bien le savoir parce qu'il a dit les deux aujourd'hui et, à mon avis, ça devrait être un ou l'autre.

M. Crosbie: Monsieur le Président, comme c'est si souvent le cas dans la vie, et c'est certainement vrai au niveau des affaires internationales, il ne s'agit habituellement pas de simplement choisir entre deux options. Je ne dis pas que, dans ce cas-ci, il faille trancher de la sorte.

Je dis plutôt ceci: si le Canada doit prendre des mesures unilatérales relativement à cette situation, comme par exemple le genre de mesure que prône le député dans sa résolution, il est à espérer que, lorsque nous agirons de la sorte, nous aurons l'appui du plus grand nombre possible de nations qui diront: «Oui, c'est une mesure raisonnable que vous avez été contraint de prendre parce que de toute évidence vos stocks sont en danger. Les groupes de protection de l'environnement et les mouvements écologiques confirment que vos stocks de poisson sont en danger.»

Nous avons essayé pendant plusieurs années de persuader la Communauté européenne—l'Espagne, le Portugal, la Corée du Sud, Panama—de cesser de pêcher ces stocks et de respecter les exigences de l'organisme international OPANO.

Nous avons fait adopter des résolutions. Notre premier ministre a fait adopter une résolution au Sommet économique l'an dernier par tous les dirigeants de ces pays, résolution portant que les nations doivent respecter les quotas fixés par les autorités internationales régionales. Nous avons pris toutes ces mesures; Nous avons soulevé le problème aux Nations Unies. Nous en avons fait mention à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, au cours de laquelle nous avons présenté une proposition de résolution sur les stocks côtiers.

Cette résolution renferme cinq points importants, et je ne peux tous les mentionner. Toutefois, si cette résolution était acceptée, les nations du monde entier se trouveraient à donner leur accord pour dire que le régime de gestion d'un stock situé à la fois à l'intérieur de la zone exclusivement économique de l'État côtier et à l'extérieur de cette zone doit assurer une application uniforme des mesures prises par l'État côtier, et ce tant à l'inté-